



19

nov.
2018

▲ Niv. 2

L'État a
répondu

Roumanie

Création de l'alerte : 12 nov. 2018

L'autorité de protection des données demande la révélation des sources journalistiques

SOURCE DE LA MENACE ▶ Etatique

CATÉGORIE ⓘ ▶ Autres actes ayant des effets dissuasifs sur la liberté des médias

AUTEUR : FEJ/FIJ, AEJ, CPJ, Index

Le 8 novembre 2018, l'autorité roumaine de protection des données (ANSPDCP) a ordonné au projet d'investigation RISE de révéler ses sources dans l'enquête portant sur une fraude présumée à un fonds de l'Union européenne qui pourrait impliquer le dirigeant du Parti social-démocrate PSD, Liviu Nicolae Dragnea. La lettre de l'autorité invoque le règlement de l'Union européenne sur la protection des données (GDPR) comme fondement à l'injonction de révélation des sources adressée au projet RISE. Selon la lettre, l'absence de réponse dans les 10 jours entraînera une amende de 3 000 lei (650 euros) par jour et des amendes supplémentaires d'un montant maximal de 20 millions d'euros. Le responsable de l'agence de protection des données est un membre du parti social-démocrate qui a présenté sa candidature aux élections parlementaires sur les listes du parti.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES ▼

- ➔ Article publié par OCCRP: "Romania Orders Journalists Investigating Corruption to Give Up Sources"
- ➔ Article publié par Balkan Insight: "Romanian Journalists Under Pressure to Disclose Sources"
- ➔ Post Facebook du syndicat roumain des journalistes FAIR-MediaSind: "Sursele sunt confidentiale si nu se divulgă!"
- ➔ Information publiée sur la plateforme Mapping Media Freedom : "Romania: Authorities order investigative outlet to reveal sources under pain of 20m-euro GDPR-linked fine"

RÉPONSES DE L'ÉTAT



19 nov. 2018 | Réponse des autorités roumaines

➔ **Lettre de l'autorité nationale de supervision pour la protection des données personnelles**

SUITES DONNÉES



19 nov. 2018 | Le représentant de l'OSCE pour la liberté des médias appelle à la protection du droit des journalistes à la protection des sources confidentielles en Roumanie

➔ **Déclaration de Harlem Désir**



17 nov. 2018 | Notant avec préoccupation que l'autorité roumaine de protection des données a demandé récemment à la direction de « RISE Project », une organisation de journalisme d'investigation basée à Bucarest, de révéler les sources de journalistes qui enquêtent sur des allégations de fraude aux aides européennes, sous peine d'une amende de 20 millions d'euros, la Commissaire demande instamment aux autorités roumaines de renoncer à ces mesures et d'éviter que de tels cas se reproduisent.

➔ **Communiqué de presse de Dunja Mijatović**